

# Rapport préliminaire de la campagne de fouille 2002 à Qasr al-Hayr al-Sharqi (Syrie)

Denis Genequand<sup>1</sup>

Fig. 1 Plan du site de Qasr al-Hayr al-Sharqi  
(d'après Grabar *et al.* 1978).

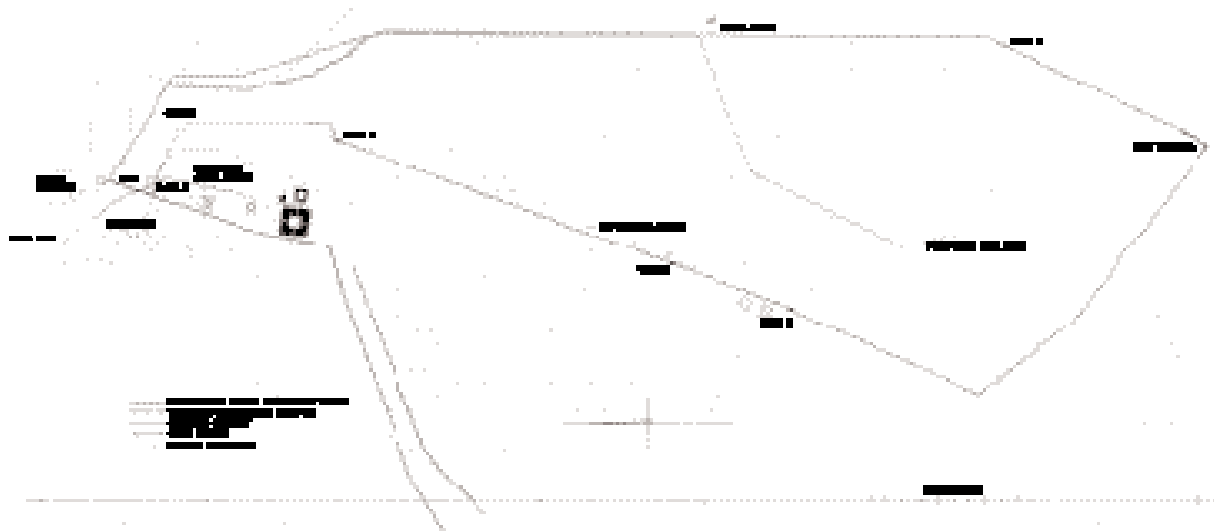
## 1. Introduction

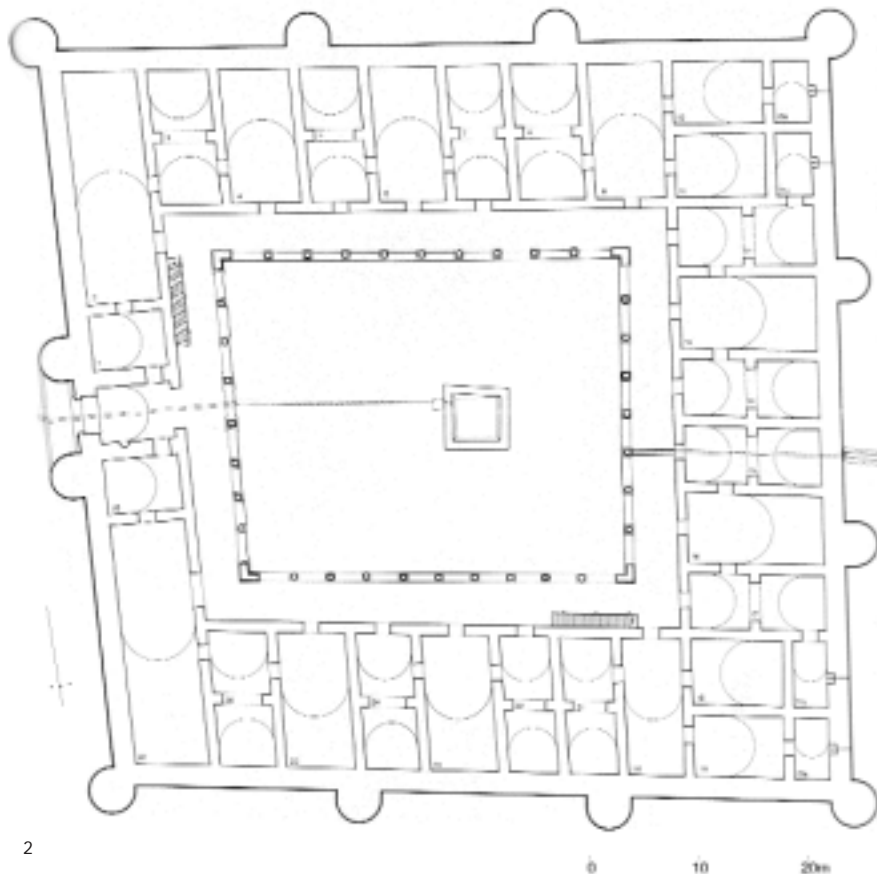
C'est à la demande et en collaboration avec la Direction Générale des Antiquités et Musées de Syrie (DGAMS) qu'une opération conjointe de fouille a été menée par les Antiquités et Musées de Palmyre et la mission archéologique de la Fondation Suisse-Liechtenstein pour la Recherche Archéologique à l'Étranger (FSLA/Zurich) à Qasr al-Hayr al-Sharqi. Nous tenons à remercier, pour leur soutien et leur aide au bon déroulement de la mission, le D<sup>r</sup> Abdul-Razzak Moaz, vice-ministre de la Culture de Syrie et précédent Directeur général de la DGAMS, le D<sup>r</sup> Jamal al-Ahmar, Directeur général de la DGAMS, et le D<sup>r</sup> Michel al-Maqdissi, Directeur du Service des Fouilles et des Etudes Archéologiques. Que la Fondation Suisse-Liechtenstein pour la Recherche Archéologique à l'Étranger et les membres de son comité trouvent ici l'expression de notre vive reconnaissance. Sans elle, rien n'aurait pu se faire.

La campagne de fouille à Qasr al-Hayr al-Sharqi s'est déroulée durant les mois de novembre et décembre 2002, plus exactement du 1<sup>er</sup> novembre au 15 décembre pour la partie syrienne et du 16 novembre au 15 décembre pour la partie suisse. La mission était placée sous la codirection de l'auteur et de M. Walid al-As'ad (Antiquités et Musées de Palmyre). Trois personnes ont également participé à l'encadrement de la fouille: Mme Fiona Haughey (University College London), MM. Hugo Amoroso (IASA/Lausanne) et Cyril Achard (Université de Paris IV). Nos remerciements vont aussi à Christian de Reynier qui, en Suisse, assure la partie graphique de ce travail. Il nous faut enfin remercier l'Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient de Damas, où nous avons toujours été bien accueilli et où nous avons pu nous procurer du matériel de topographie et utiliser les facilités d'hébergement.

Qasr al-Hayr al-Sharqi se trouve à 110 kilomètres au nord-est de Palmyre, à proximité de l'intersection des anciennes routes reliant l'antique cité caravanière à Rusafa et Raqqa sur la partie supérieure du cours syrien de l'Euphrate ou, alternativement, à Dayr al-Zawr et, de là, à la Jazira et à la Basse-Mésopotamie. Le site est en bordure d'une vaste plaine s'étendant au-delà des piémonts sud de la chaîne orientale des Palmyrénides et du Jabal Bishri. C'est une région de steppe semi-aride qui ne reçoit, en moyenne, pas plus de 130 mm de précipitations annuelles.

<sup>1</sup> Council for British Research in the Levant–Amman (CBRL) / Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne (IASA).





2

Qasr al-Hayr al-Sharqi est l'une des plus impressionnantes fondations umayyades de la steppe syrienne et le site a déjà fait l'objet de six campagnes de fouilles par une mission américaine dirigée par Oleg Grabar entre 1964 et 1971<sup>2</sup>. Les vestiges couvrent une surface totale de plus de 7 km<sup>2</sup> (fig. 1). Les plus spectaculaires et les mieux connus sont les deux enceintes umayyades en pierre. Depuis les travaux de Grabar, elles sont désignées respectivement comme la petite enceinte et la grande enceinte (*small enclosure* et *large enclosure*). La petite enceinte est un édifice carré de près de 70 m de côté qui présente des élévations exceptionnellement bien conservées. Son mur extérieur est rythmé par quatre tours-contreforts d'angle en trois-quart de cercle et huit tours-contreforts intermédiaires en demi-cercle (fig. 2). A l'intérieur, les constructions s'organisent sur deux étages autour d'une cour centrale bordée par un portique. Le plan des deux étages est à peu de choses près identique. Il présente l'agencement traditionnel des châteaux umayyades avec un regroupement des pièces en appartements (*bayt/buyut*): une grande pièce centrale flanquée de quatre ou cinq pièces plus petites. Grabar a voulu faire de cet édifice un caravansérail<sup>3</sup>. Cette interprétation a été sérieusement remise en question depuis et il est plus vraisemblable que la petite enceinte ait été un palais<sup>4</sup>.

La grande enceinte est un carré de 167 m de côté (fig. 3). Le mur extérieur est également rythmé par quatre tours-contreforts en trois-quart de cercle aux angles et par six autres en demi-cercle le long de chacun des côtés. Quatre portes, une au centre de chaque côté, donnent accès à l'édifice. Le centre de ce dernier est occupé par une vaste cour bordée d'un portique, autour de laquelle s'organisent douze unités de mêmes dimensions, mais de plans et de fonctions différents: une mosquée, un complexe industriel, six unités d'habitation, un ensemble administratif et trois unités apparemment restées vierges de constructions. L'interprétation de cet ensemble est facilitée par une inscription – aujourd'hui disparue – qui désigne l'édifice comme une *madina* et en assigne la construction au calife Hisham b. 'Abd al-Malik en 110/728–9<sup>5</sup>. Si l'édifice ne contient évidemment pas tous les éléments nécessaires pour en faire une

<sup>2</sup> Grabar et al. 1978.

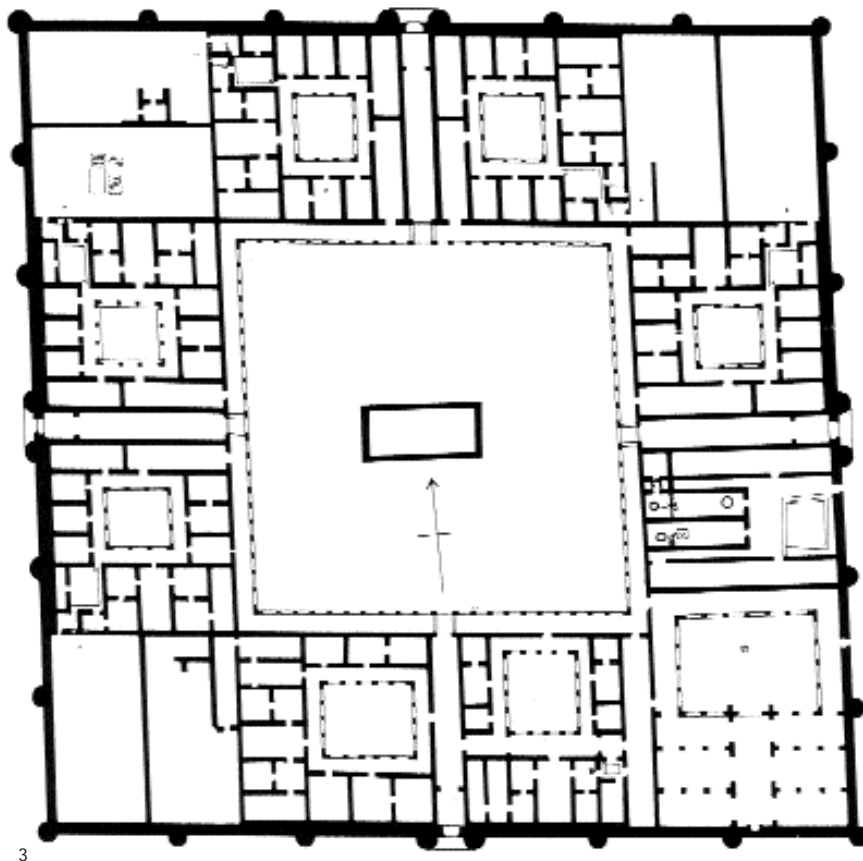
<sup>3</sup> Ibid., p. 32.

<sup>4</sup> Northedge 1994, pp. 235–236.

<sup>5</sup> Grabar et al. 1978, p. 191, avec références antérieures.

Fig. 2 Plan de la petite enceinte  
(d'après Grabar *et al.* 1978).

Fig. 3 Plan de la grande enceinte  
(d'après Grabar *et al.* 1978).



3

vraie ville, on peut y voir néanmoins une forme de proto-urbanisme et l'interpréter comme une sorte de ville nouvelle.

Un bain, contemporain des deux enceintes, se trouve juste au nord de ces dernières. Il comprend une grande pièce de plan basilical qui n'a pas véritablement d'utilité pour le fonctionnement du bain. Elle pourrait avoir été conçue comme une salle de réception. Il existe également, au nord et à l'est des enceintes en pierre, deux zones de constructions en brique crue qui ne forment plus que de petites éminences. Elles n'ont pas été fouillées mais semblent se rapporter à l'occupation umayyade du site, tout comme les deux châteaux construits en brique crue, qui se trouvent à près de trois kilomètres au sud et sur lesquels notre prospection a récemment attiré l'attention<sup>6</sup>.

Il y a enfin un gigantesque enclos (*outer enclosure*) englobant une surface de près de 7 km<sup>2</sup>. Il est formé par un mur long de 15 km construit en brique crue sur soubassement de pierre et orné sur ses deux faces de tours-contreforts semi-circulaires. A ses extrémités nord et sud, se trouvent des systèmes d'écluses permettant respectivement de faire barrage et de rassembler les eaux de crue du *wadi*, puis de les laisser sortir lorsqu'elles ont traversé l'enclos.

Toutes ces constructions sont contemporaines et se rapportent à un vaste programme de construction que l'inscription mentionnée plus haut permet de dater du règne du calife Hisham b. 'Abd al-Malik (105/724–125/743). Les fouilles de la mission américaine ont montré que la chute du califat de Damas n'a pas entraîné l'abandon des constructions, mais qu'une occupation importante s'est poursuivie jusque dans le courant du III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, suivie d'une phase de déclin, puis d'un abandon au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle. Après un abandon prolongé, il semble que ce soit au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle que le site est réoccupé, avant d'être définitivement abandonné à la fin du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> ou au début du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle. Cette réoccupation du site correspond à la construction d'une petite ville identifiée avec raison à la 'Urd médiévale<sup>7</sup>. C'est dans la grande enceinte que Grabar place l'essentiel de l'occupation médiévale<sup>8</sup>. Les niveaux contemporains fouillés dans la petite enceinte ne correspondent, selon lui, qu'à une série de « *bidon-*

<sup>6</sup> Voir, dans ce même volume, le rapport de la prospection menée en juin–juillet 2002.

<sup>7</sup> Grabar 1970; Grabar *et al.* 1978, p. 11.

<sup>8</sup> Grabar *et al.* 1978, pp. 81–84.

*ville-like settlements*» se développant en marge de la petite ville et ne présentant «*no coherent architectural or human history or development*»<sup>9</sup>. L'absence, dans les zones fouillées, d'éléments typiques de la ville islamique, tels qu'un marché ou un bain, ont poussé le fouilleur à définir parfois le site médiéval comme «semi-urbain»<sup>10</sup>.

Les travaux menés en novembre et décembre 2002 ont concerné deux secteurs distincts de Qasr al-Hayr al-Sharqi et avaient des objectifs très différents. Il s'est agit d'abord de continuer la fouille, entreprise par les Antiquités et Musées de Palmyre en 2001, de la mosquée médiévale, située entre les deux enceintes umayyades en pierre. Puis un second chantier, d'ampleur réduite, a été ouvert dans la plus petite des deux enceintes dans le but de reprendre l'étude détaillée de sa stratigraphie et de poser les bases d'une typo-chronologie de la céramique qui permettra de mieux appréhender les différentes phases de l'histoire du site. L'étude détaillée de la céramique de cette campagne sera faite par Cyril Achard, dans le cadre d'un mémoire de DEA en Archéologie islamique de l'Université de Paris IV.

## 2. La mosquée médiévale

L'édifice se trouve dans le secteur entre les deux enceintes en pierre umayyades, secteur qui a été entièrement fermé par deux murs faisant office de rempart. La mosquée est accolée au mur occidental de la petite enceinte, directement au nord de la tour d'angle sud-ouest (fig. 4). Il s'agit d'un édifice de forme presque carrée (21×21 m) comprenant une salle de prière rectangulaire, précédée par une cour de même forme et dont l'angle nord-ouest est occupé par un petit minaret de plan carré (fig. 5 et 6). La mission américaine en avait juste dégagé le *mihrab* et avait conclu qu'il ne devait appartenir qu'à un simple édifice non couvert et remontant à la fin de l'époque médiévale ou au XI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>11</sup>.

La fouille menée en 2001 par la DGAMS avait déjà abouti au dégagement de la plus grande partie de la salle de prière, ne laissant qu'une petite bande (la travée occidentale) encore intacte. Le dégagement de la cour n'avait été entrepris que sur une petite surface le long du mur nord. Les travaux de la nouvelle campagne ont vu l'achèvement de la fouille de la salle de prière et celle d'une grande surface de la cour, ce qui a permis de mettre au jour une zone funéraire dans sa partie orientale et un petit bâtiment dans sa partie occidentale, au pied du minaret. Le relevé des coupes stratigraphiques encore conservées et la fouille fine de plusieurs secteurs dans la salle de prière et la cour ont aussi fourni d'intéressantes données précisant la date et les phases d'occupation de l'édifice.



<sup>9</sup> Ibid., pp. 37–39.

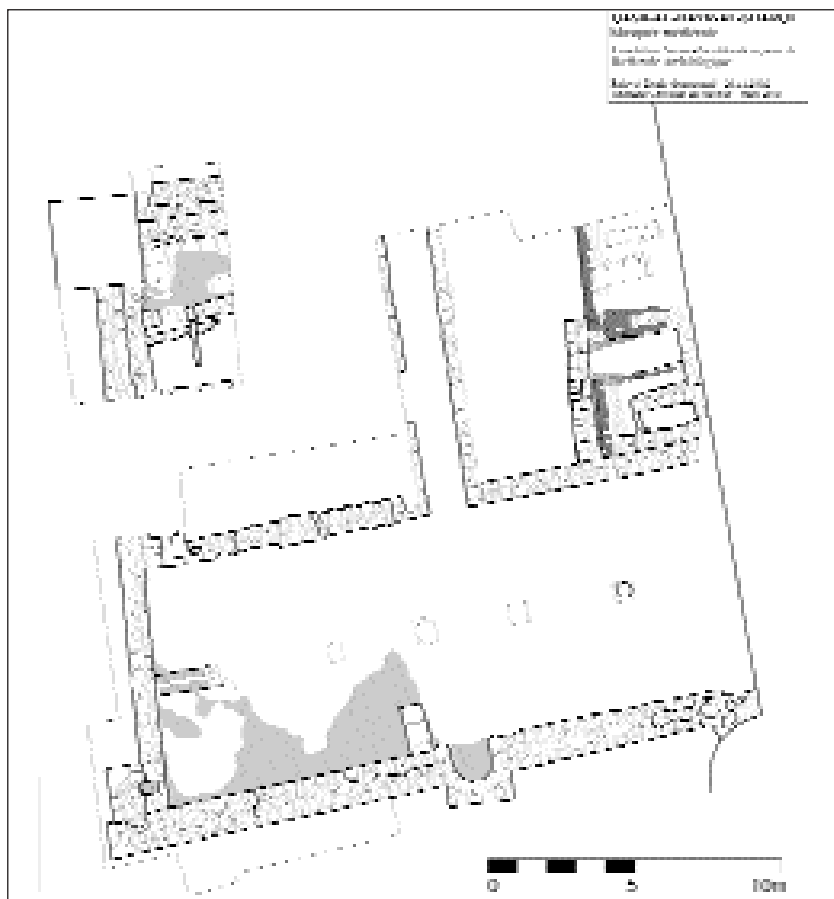
<sup>10</sup> Ibid., p. 37.

<sup>11</sup> Grabar et al., pp. 76, 84 et 108.

Fig. 4 La mosquée médiévale devant la petite enceinte.

Fig. 5 Plan de la mosquée médiévale.

Fig. 6 La mosquée médiévale vue depuis le sommet du mur de la petite enceinte.



5



6

### 2.1. La salle de prière

La salle de prière est une pièce rectangulaire de 21 m de long pour 10 m de large hors œuvre. Les murs, larges de 1.30 m au sud et 0.80 m ailleurs, sont constitués d'un soubassement à double parement fait de blocs de moyen appareil orthogonal en calcaire tendre local. Tous les blocs sont des remplois des constructions umayyades et, taillés légèrement en coin, ils présentent en parement leur face la mieux dressée. Nombre d'entre eux portent des graffiti : *wusum* (marques tribales) et dessins géométriques. Un blocage de petites pierres et de mortier de terre argileuse comble les interstices entre les blocs et le centre de la maçonnerie. Ce soubassement est haut de trois assises et repose sur une fondation comprenant deux assises de même type montées à vue et

une troisième, beaucoup plus irrégulière, en tranchée étroite. La partie supérieure des élévations, non conservée, était en briques crues d'un format moyen de 30×30×9 cm. Des portions de l'élévation de brique crue effondrée ont pu être documentées le long du mur occidental de la salle de prière. Les briques sont composées de terre argileuse beige-ocre, d'un dégraissant végétal assez fin, de quelques petites pierres et de graviers et gravillons dont la densité est peu abondante. La portion d'élévation entre le *mihrab* et la tour sud-ouest de la petite enceinte faisait toutefois exception et était montée avec une maçonnerie assisée, mixte de petits blocs irréguliers de calcaire et de briques de remploi, le tout lié par un très abondant mortier de chaux cendreuse. Quelques restes de cette élévation sont conservés à l'extrémité orientale du mur, à sa jonction avec la tour. Un pan de cette même maçonnerie s'est effondré en avant du mur de *qibla* et a pu être documenté en fouille. La construction plus solide, mais aussi plus large, du mur de *qibla* s'explique par le fait qu'il sert également de rempart pour la surface fermée entre les deux enceintes umayyades.

La partie occidentale du mur nord de la salle de prière présente aussi quelques différences. Elle n'est, en effet, conservée qu'au niveau de ses fondations. Ces dernières sont moins larges que celles des autres murs du bâtiment et viennent se confondre avec les maçonneries de ce qui semble être l'aqueduc d'époque umayyade. Il est probable que les constructeurs, pour ne pas surcharger de poids une zone instable, n'aient fait élever dans cette zone qu'un mur de brique crue.

La salle est subdivisée en six nefs et deux travées par une rangée de quatre colonnes posées sur de simples bases carrées et un cinquième support un peu différent. Une seule de ces colonnes, déjà visible sur les photographies anciennes, subsiste en place. Les autres sont actuellement posées à l'extérieur de l'édifice. Leur diamètre varie de 0.44 à 0.55 m, pour des hauteurs de 2.04 à 2.22 m. Toutes sont en calcaire dur et monolithes : elles proviennent des portiques des constructions umayyades. La nef la plus occidentale est fermée par un mur englobant, à son extrémité, deux tambours de petites colonnes torsadées de marbre (0.40 m de diamètre) qui apparaissaient ainsi comme deux demi-colonnes engagées et forment la base du cinquième support. Ces dernières ne dépassent pas 0.65 m en hauteur, mais il est difficile de savoir ce qui se superposait à elles : autres tambours disparus ou pilier de section carrée en maçonnerie de pierre ou brique crue ? Ou éventuellement une cinquième colonne qui pourrait être celle, plus fine et de facture différente des précédentes, qui est aussi entreposée à proximité de l'édifice. De même, en raison de la restauration de la partie inférieure de la façade de la petite enceinte umayyade, on ne sait pas comment s'articulait la colonnade avec celle-ci. L'entraxe entre les colonnes est assez irrégulier (de 3.20 m à 4.20 m, voire 2 m si l'on tient compte de la minuscule nef occidentale fermée par un mur) et il est difficile d'imaginer la présence d'arcs supportant la toiture. Il s'agit plutôt d'une couverture plate formée d'une succession de sablières portant des solives reposant aussi sur les murs nord et sud de l'édifice. Nous n'avons pas participé à la fouille de cette partie de la salle de prière et des observations de détail manquent. Il ne semble pas toutefois que des claveaux de pierre aient été retrouvés en chute entre les colonnes. Des arcs en brique crue sont par contre envisageables, mais l'argument architectural de l'irrégularité des entraxes nous paraît exclure cette hypothèse.

Un *mihrab* circulaire à l'intérieur (large de 1.35 m et profond de 1.30 m) et carré et saillant à l'extérieur occupe le centre du mur de *qibla*. Il est encadré par deux colonnes de remploi en marbre. Directement à sa droite, trois grosses dalles de pierre forment la base d'un *minbar* qui était certainement en bois (fig. 7). Les parois intérieures des murs et le sol sont recouverts par un même enduit de mortier de chaux cendreuse.

L'accès à la salle de prière se faisait par une porte située au centre de son mur nord. En raison d'un remaniement plus tardif – aménagement d'un couloir d'accès formé de murets bas – qui supprima tout l'encadrement de la porte, son aspect ori-



Fig. 7 *Mihrab* et *minbar* de la mosquée médiévale.

Fig. 8 La partie occidentale de la mosquée et la cour; en arrière-plan, la grande enceinte



7

ginal ne nous est pas connu. Un linteau inscrit, trouvé en position de chute lors de la campagne 2001, se rapporte à ce deuxième état de construction. L'existence d'une seconde porte dans le même mur, juste avant l'angle nord-ouest, n'est pas exclue.

Malgré un nombre pair de nefs – six – un semblant d'axialité a été donné à l'édifice. Le *mihrab* occupe le centre du mur de *qibla*, mais – en raison d'une minuscule nef occidentale qui n'a peut-être jamais été ouverte dans l'axe de la colonnade – il est presque aligné sur la première des nefs orientales, elle-même bien alignée sur la porte.

Le *mihrab* n'a pas été rajouté et faisait partie dès l'origine du mur de *qibla* qui est aussi rempart et dans lequel s'ouvre la porte de la petite ville. Il est donc presque certain que l'on a planifié et construit en même temps la mosquée et les murs fermant l'espace entre les deux enceintes umayyades<sup>12</sup>.

## 2.2. La cour

La cour s'étend directement au nord de la salle de prière. Elle est délimitée à l'ouest et au nord par deux murs semblables à ceux de la salle de prière: fondations et sous-bassement de pierre, puis élévation en brique crue. Tous deux viennent s'appuyer contre le minaret placé dans l'angle nord-ouest (fig. 8). Le mur nord est fondé plus profondément que tous les autres, alors que le mur ouest n'est que le prolongement, sans rupture, de celui de la salle de prière. Les dimensions intérieures de la cour sont



8

<sup>12</sup> Ce point, pour être définitivement acquis, va nécessiter encore une vérification dans les maçonneries du mur de *qibla*.



9

de 19.30 par 9.70 m. Son sol est fait de terre battue. Il n'y a nulle part, dans les zones dégagées, de trace d'un portique qui aurait pu occuper son pourtour.

La partie orientale de la cour est occupée par une nécropole sur laquelle nous reviendrons plus loin. Dans l'angle nord-ouest, au pied du minaret, se trouvent quelques structures et une petite construction partiellement dégagée. Il y a en premier lieu un mur, long de 3.70 et large de 0.75 m, qui double le mur occidental de la cour. Il s'agit certainement d'un soubassement pour un escalier permettant l'accès à la porte surélevée du minaret. Contre cet escalier et contre le mur nord de la cour a été bâtie une pièce, accessible depuis le sud par une porte avec des montants de pierre verticaux en calcaire dur brunâtre (fig. 9). Son mur sud est également fait d'un soubassement de pierre sur lequel venait une élévation en brique crue. Le sol de la pièce est surélevé par rapport au niveau de la cour et fait d'un dallage très soigné (dalles de 0.85×0.50/0.55×0.13 m) recouvert d'une couche de mortier. En dessous de ces structures, apparaît une maçonnerie que nous interprétons comme celle de l'aqueduc umayyade et que l'on retrouve aussi sous le mur nord de la salle de prière. Dans la mesure où il a déjà été fouillé et relevé par la mission américaine en d'autres endroits de son parcours, nous n'avons pas essayé, pour le moment, de le dégager. Il serait toutefois intéressant de savoir si et comment la construction de la mosquée a mis fin à son utilisation<sup>13</sup>.

Il y a, en dehors de la cour mais parallèle à son mur nord, un second mur moins profondément fondé. Il ne vient pas s'appuyer contre le minaret, mais il est difficile de savoir si la maçonnerie n'a pas été détruite lors de travaux plus anciens. Le petit espace entre les deux murs parallèles a été rempli avec un blocage de pierres et de terre argileuse. La surface dégagée ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une construction ou d'un remaniement en relation avec la mosquée ou avec un autre édifice au nord de celle-ci.

### 2.3. Le minaret

Le minaret de la mosquée est une tour carrée assez massive de 11.20 m de hauteur conservée pour 2.96 m de large (fig. 10). Au vu des matériaux de démolition effondrés à sa base, il ne devait guère être plus haut que de quelques assises. Comme toutes les constructions médiévales de Qasr al-Hayr al-Sharqi, il est entièrement construit en blocs de remploi qui forment un appareil orthogonal plutôt régulier. La partie inférieure, quatre à six assises de haut, est constituée de blocs de moyen appareil de calcaire dur brunâtre et jaune<sup>14</sup>. Une haute partie médiane est constituée des mêmes blocs pour le chaînage des angles, alors que le centre des façades est en blocs un peu plus

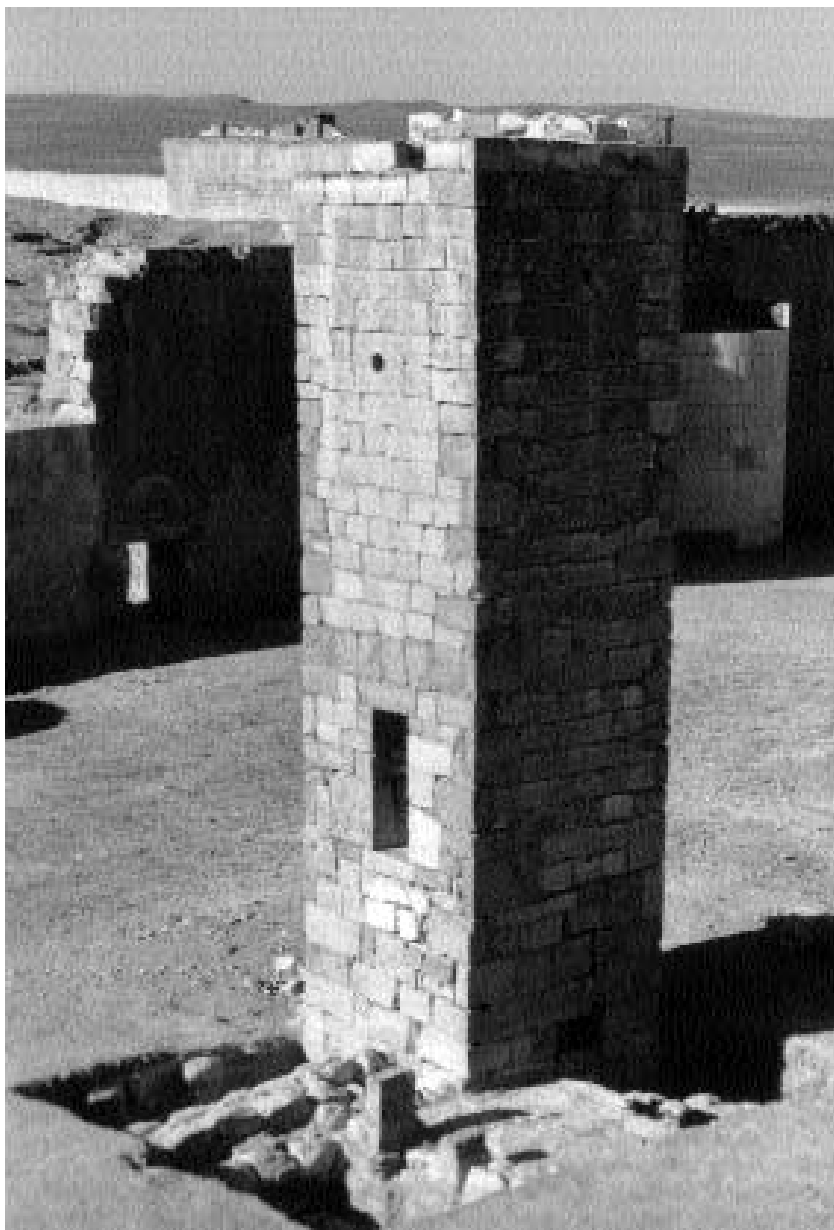
<sup>13</sup> Grabar indique que cet aqueduc a été remis en fonction durant l'occupation médiévale, puis condamné par la construction du minaret (Grabar et al. 1978, p. 108). Or, d'après nos observations, il semble que l'aqueduc passe à l'est du minaret et aurait plutôt été détruit par le mur nord de la cour. Mais surtout, les éléments liés à la remise en fonction de ce système hydraulique et datés de l'époque médiévale sont en amont de cette partie de l'aqueduc. Absolument rien n'indique que la partie qui se trouve au sud de la porte de la petite enceinte ait servi durant l'époque médiévale, avant d'être détruite par la construction de la mosquée. Il n'y a donc pas lieu d'utiliser ces arguments pour proposer une date très tardive de la mosquée et du minaret.

<sup>14</sup> Les blocs de calcaire brunâtre, issus d'autres carrières que celles utilisées à l'époque umayyade lors de la construction des châteaux, étaient probablement déjà des remplois dans les édifices umayyades. Contrairement aux colonnes, chapiteaux et blocs de calcaire dur jaune, ils ne proviennent pas nécessairement des carrières des environs de Palmyre.



Fig. 9 Local au pied du minaret et mur nord de la cour.

Fig. 10 Le minaret vu du sud-est.



10

petits de calcaire tendre jaune d'origine locale. La façade sud, où se trouve la porte, fait exception et tout l'encadrement de cette dernière est encore monté en calcaire dur. La partie supérieure est seulement composée de blocs de calcaire tendre jaune.

L'intérieur de la tour est occupé par un étroit escalier en spirale dont le diamètre se rétrécit progressivement en gagnant de la hauteur. Les marches sont engagées dans la maçonnerie de la tour et, à leur autre extrémité, reposent sur la précédente de manière à former une sorte de pilier central vertical. L'escalier est accessible par une petite porte située à 3 m du sol dans la façade sud. Toute la partie inférieure de la tour – en-dessous de la porte – est donc composée d'une maçonnerie pleine. L'éclairage de l'escalier était assuré par quatre petites ouvertures circulaires de 20 cm de diamètre, une sur chaque face, et placées chacune à une hauteur différente en suivant l'élévation de l'escalier. En façade, elles sont taillées au centre d'un bloc rectangulaire de plus grande dimension que la moyenne et sont relevées d'un cadre, également circulaire, de motifs géométriques gravés sans soin excessif. La disparition des dernières assises du minaret ne permet plus de savoir comment il se terminait, ni à quoi aboutissait l'escalier. Le plus probable est une petite plate-forme sur laquelle le muezzin pouvait se tenir. Une petite construction carrée, octogonale ou circulaire, complètement ouverte ou percée seulement d'une porte latérale pour l'accès à la plate-forme, et couverte

par un dôme, devait se superposer à l'escalier et le protéger des intempéries. On remarquera encore que si la limite entre les maçonneries en matériaux mixtes de la partie médiane et celles, homogènes, de la partie supérieure donne par endroit l'impression de se rapporter à deux états distincts (en particulier sur la façade ouest), il n'en est rien. Les limites perceptibles ne sont dues qu'au changement, au cours d'un même chantier, de matériaux de modules différents. La configuration de l'escalier intérieur, d'une seule traite et ne présentant pas la moindre limite dans ses maçonneries, vient confirmer que le minaret apparaît encore dans son état original.

La porte d'accès au minaret, relativement élevée, n'a rien d'étonnant et correspond à la règle, très répandue par ailleurs, que la base des minarets soit pleine et qu'ils n'aient un escalier intérieur qu'à partir du niveau du toit de la mosquée<sup>15</sup>. Dans le cas présent, l'accès se faisait par l'intermédiaire du sommet du mur occidental de la cour, accessible par un escalier appuyé contre le parement est de ce dernier et dont subsiste le soubassement.

Il ne semble pas, après la fouille, qu'il faille attribuer le minaret à une phase de construction différente – qu'elle soit plus ancienne ou plus récente – de celle de la mosquée. Les murs de la cour viennent s'appuyer contre ses façades de façon régulière, sans donner l'impression que le plan n'a pas compris tous ces éléments dès l'origine. De plus, le mur oriental de la cour est le même que celui de la salle de prière et a été construit d'une seule traite jusqu'au pied du minaret. Il n'y a, en effet, pas de rupture dans les maçonneries de ce mur à la jonction entre salle de prière et cour et il paraît peu probable qu'il y en ait une dans les 4.50 m de long qui n'ont pas été fouillés dans sa partie centrale.

La position du minaret, dans l'angle nord-ouest de la cour, plutôt que là où devait se trouver le portail d'entrée, au centre du mur nord, s'explique aisément par les contraintes architecturales des monuments antérieurs. Par son emplacement, il contre-balance un peu le poids que prend la façade de la petite enceinte contre laquelle la mosquée, somme toute peu élevée, est construite. Une composition axiale aurait amplifié la disproportion entre les monuments. Mais ainsi il occupe aussi une position centrale dans l'espace nouvellement enclos entre les deux enceintes, position qui lui permet de mieux répercuter l'appel à la prière dans les deux parties de la ville.

#### 2.4. La nécropole

C'est dans la partie orientale de la cour de la mosquée, le long du mur de façade de la petite enceinte, qu'une nécropole comprenant au moins six tombes individuelles et un petit monument funéraire (tombeau) a été fouillée (fig. 11). Malheureusement, les



Fig. 11 La nécropole.

Fig. 12 La tombe T2.

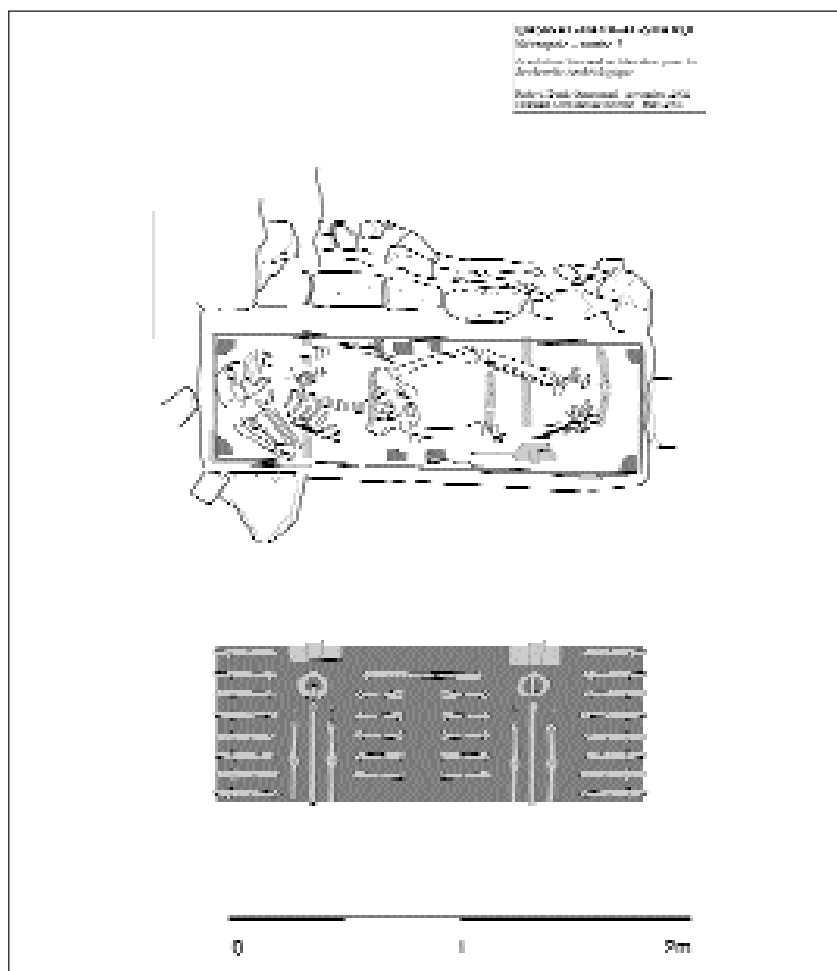
travaux de restauration de la façade de l'enceinte menés dans les années 1970, puis les premiers dégagements effectués dans la cour de la mosquée, ont énormément perturbé la plupart des tombes. Plusieurs d'entre elles ont alors été vidées de leur contenu et les niveaux archéologiques les recouvrant ont été enlevés sans qu'aucune observation ait pu être faite. L'une des tombes, probablement la tombe T5, apparaît sur un des plans de la mission américaine<sup>16</sup>, mais il n'en est fait aucune mention dans le texte de la publication. Les tombes sont présentées ici dans l'ordre où elles ont été fouillées.

#### Tombe T1

Coffre maçonné fait de blocs rectangulaires de calcaire tendre jaune. La couverture était assurée par de grandes dalles (85×60×15 cm) de la même pierre. Le coffre se superpose au mur nord du tombeau T6. La plupart des pierres formant le coffre en proviennent et n'ont été que tournées de manière à présenter leur face bien dressée à l'intérieur du coffre et non plus en parement du mur plus ancien. Cette tombe a été perturbée et seule une des dalles de couverture était encore en position originale. L'extrémité orientale du coffre a été détruite. La tombe contenait un cercueil de bois avec un individu adulte aux os mélangés et sans aucune connexion.

#### Tombe T2

Fosse rectangulaire aux parois en partie maçonnées avec de petits blocs de pierre et des fragments de brique crue (fig. 12). La fouille fine de cette tombe non perturbée a mis en évidence la présence d'un cercueil en bois très massif (186×58×68 cm) fait de planches horizontales et verticales, ainsi que de montants verticaux assurant leur cohésion. Une de ses faces était abondamment décorée de ferrures, de même que le couvercle. Deux anneaux pour le transport se trouvaient sur chacun des petits côtés ver-



<sup>16</sup> Grabar et al. 1978, fig. 60D.

ticaux. Le cercueil contenait un individu adulte en position de décubitus dorsal, légèrement tourné sur le côté, tête à l'ouest, tournée vers le nord (position probablement liée au déplacement du corps lors du transport du cercueil et à une rotation du crâne due à une décomposition en espace vide; les sépultures musulmanes ont habituellement la tête tournée vers le sud), bras droit replié sur la poitrine, bras gauche le long du corps. Le comblement du cercueil s'est fait très progressivement au fur et à mesure de la décomposition du bois et deux des ferrures décorant le couvercle ont été retrouvées en position originale, une quarantaine de centimètres au dessus du squelette.

Le bois, assez bien conservé, utilisé pour la confection du cercueil est du peuplier (*populus sp.*)<sup>17</sup>. Il existe plusieurs espèces de peuplier en Syrie, mais elles ne peuvent être différenciées anatomiquement. Ce n'est, dans tous les cas, pas une espèce qui pousse dans la région de Qasr al-Hayr, mais on peut penser que le bois vient de la vallée de l'Euphrate. On y trouve, en effet, le *populus euphratica* qui est le plus grand des végétaux de la vallée et est utilisé comme bois d'œuvre.

#### Tombe T3

Fosse rectangulaire aux parois bordées de quelques pierres et briques crues (fig. 13). Cette tombe, également non perturbée, contenait un individu inhumé dans un cercueil en bois assemblé par des clous d'une douzaine de centimètres de long. Seule la planche inférieure du cercueil était plus ou moins mal conservée, mais des effets de parois très net dans la position du squelette permettent d'en estimer les dimensions (1.70×0.38/0.40 m). L'individu inhumé est un adulte de petite taille reposant en décubitus dorsal, tête à l'ouest, tournée vers le sud selon la tradition musulmane, bras le long du corps, avant-bras et main droits sous le bassin, avant-bras et main gauche sur le bassin, pieds croisés.

#### Tombe T4

Sépulture individuelle implantée entre les tombes T5 et T6 et qui leur est postérieure. Il s'agit d'un coffre plus grossièrement aménagé que ceux des tombes T1 et T5. Il réutilise, comme limite sud, le sommet du muret du coffre de la tombe T5. Deux longues dalles posées de chant le délimitent au nord. Elles sont implantées dans la maçonnerie de la voûte en brique crue de la tombe T6. La couverture du coffre était assurée par de grosses dalles de calcaire. Le contenu de la tombe a été perturbé et il n'en restait qu'une réduction, placée au centre du coffre et ne rassemblant que les os longs de l'inhumé. Des restes de la planche inférieure d'un cercueil en bois étaient visibles sur toute la surface du fond du coffre.



<sup>17</sup> Analyse effectuée par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie, en collaboration avec le Labor für Quartäre Hölzer de Langnau; Réf. LRD03/R54151.

Fig. 13 La tombe T 3.

Fig. 14 Le tombeau T 6; le caveau funéraire est sur la gauche.

#### *Tombe T 5*

Coffre maçonné fait de blocs de moyen appareil de calcaire tendre jaune. Il a été très perturbé et vidé de son contenu. Le mur sud du coffre est antérieur et appartient au monument funéraire plus ancien. Le coffre est fondé directement sur le socle rocheux qui en forme aussi le fond. Il contenait un cercueil en bois, dont n'ont été retrouvés que quelques fragments de bois, quelques clous en fer et une ferrure décorative. C'était, selon toute probabilité, une sépulture individuelle. C'est vraisemblablement cette tombe qui apparaît sur l'un des plans de la mission américaine, et l'on peut donc lui restituer une couverture faite de six longues dalles de pierres posées transversalement sur le coffre.

#### *Tombeau T 6*

Le tombeau T 6 est une structure plus complexe que les autres. Il s'agit d'un petit monument comprenant un caveau funéraire en partie souterrain et une petite pièce (fig. 14). La partie funéraire du monument, au nord, est complètement fouillée et bien comprise, mais un complément de fouille sera nécessaire dans la partie sud pour en assurer définitivement la forme originale et la fonction (c'est elle qui est perturbée par les tombes T 4 et T 5).

C'est un édifice presque carré de 4.80×4.60 m hors œuvre qui occupe l'angle sud-est de la cour. Il est appuyé contre le mur nord de la salle de prière et contre la façade de la petite enceinte. Construit avec des murs de pierre, en partie à double parement, et vraisemblablement aussi de brique crue, il est séparé en deux en son centre. Chacune des parties est accessible depuis la cour de la mosquée par une porte. De la porte sud, seul le seuil est conservé, indiquant vraisemblablement que son niveau de sol se trouvait à peu près au même niveau que celui de la cour. C'est cette partie, plus élevée que l'autre, que nous interprétons comme une pièce ayant une emprise au sol minimum de 3.30 par environ 1.50 m et n'ayant pas un rôle funéraire direct. On ne peut cependant pas complètement exclure que ce soit un second caveau.

La partie nord correspond au caveau funéraire souterrain. Celui-ci, de 3.15 m de long par 1.20 m de large, est accessible par une porte dont le seuil est 1 m plus bas que le niveau de la cour et qui était fermée par une série de blocs de pierre non liés entre eux. A l'intérieur, les parois du caveau sont en blocs de pierre et verticales sur une hauteur de 0.65 m, puis leur succède une voûte en berceau brisé faites de briques crues (30/32×30/32×8/9 cm) disposées obliquement selon la technique de la voûte dite sassanide. La hauteur entre le fond du caveau et le sommet de l'intrados était de 1.60 m. Cette voûte, prise dans l'enveloppe formée par les murs principaux, n'était pas visible







Fig. 15 Caveau funéraire du tombeau en cours de fouille (T 6a).

15

de l'extérieur du monument. Il est par contre possible que son extradors ait été visible dans la pièce située au niveau supérieur.

Le caveau funéraire était collectif et contenait plusieurs inhumations (6a, 6b et 6c) (fig. 15). Seul le premier niveau d'inhumation – le plus profond – n'avait pas été perturbé avant la fouille, mais l'a été lors d'une de nos absences du site, nous privant ainsi de nombre d'observation détaillées sur les inhumations 6b et 6c. Le caveau contenait trois sépultures côte à côte et des os en réduction au fond et sous chacun des cercueils. Au vu des ossements retrouvés en vrac dans les niveaux remués, on peut penser que le nombre minimum d'individus contenus dans le caveau s'élevait à six personnes.

Sépulture 6a: individu adulte reposant en position latérale sur le côté droit, corps tourné vers le sud, tête à l'ouest, bras droit le long du corps, bras gauche disparu<sup>18</sup>, partie gauche du bassin presque verticale, jambes légèrement repliées vers le haut. Le corps se trouvait dans un cercueil en bois. A ses pieds, dans le cercueil, se trouvait en réduction une partie des ossements d'un autre individu, également adulte.

Sépulture 6b: individu adulte en position probable de décubitus dorsal (détruit au dessus des genoux), tête à l'ouest. Le corps était placé dans un cercueil de bois, sous lequel se trouvaient de nombreux os en réduction.

<sup>18</sup> Probablement lors des perturbations des niveaux supérieurs du caveau.

Sépulture 6c: adolescent en position latérale sur le côté droit, corps tourné vers le sud, tête à l'ouest (détruite), tronc perturbé, bras droit et humérus gauche le long du corps, avant bras gauche replié à quarante-cinq degrés, les tibias et péronnés manquent (perturbation ancienne qui a aussi entraîné la chute et la rotation du bassin et du fémur gauches), les os des pieds sont rassemblés en tas sous les fémurs. Il s'agit également d'une inhumation en cercueil de bois avec des os en réduction dans le fond et sous le cercueil.

Dans le cas de ces trois sépultures, les cercueils sont beaucoup plus étroits (40 cm de large en moyenne) que celui de la tombe T 2 (58 cm), mais la présence de clous pour l'assemblage des planches confirme qu'il s'agit bien de cercueil complets et non de panneaux de bois indépendants utilisés verticalement et horizontalement pour séparer les corps.

Malgré les quelques incertitudes qui subsistent au sujet de la partie sud du monument, il faut probablement y voir une forme de petit mausolée. Le rôle du caveau funéraire est clair et il est certainement destiné aux membres d'une même famille importante à Qasr al-Hayr durant l'époque médiévale. Le niveau supérieur – la partie sud – correspond à une petite salle facilement accessible où l'on peut, d'une manière ou d'une autre, entretenir le souvenir des défunts. C'est la raison pour laquelle on peut penser que l'extrados de la voûte du caveau funéraire, qui était plus élevé que le seuil de la pièce sud, apparaissait dans cette dernière, de manière à marquer clairement l'emplacement de la tombe vénérée.

#### *Tombe T 7*

Repérée en limite de fouille nord, cette tombe a été presque entièrement détruite lors des dégagements qui ont précédé l'intervention archéologique. Il s'agit d'une sépulture individuelle d'enfant en pleine terre. Elle est postérieure à la tombe T 3 et ne paraît pas avoir eu d'aménagement particulier autour de l'inhumation.

La chronologie relative de ces tombes est assez claire et deux, voire trois phases peuvent être distinguées. Le tombeau T 6 est la première construction implantée dans l'angle sud-est de la cour et correspond à la première phase. Ce n'est qu'après qu'il eut été abandonné comme lieu d'inhumation et que sa superstructure eut été ruinée ou détruite, ce qui implique un certain laps de temps, qu'une série de trois tombes individuelles prend sa place (T 1, T 4 et T 5). Elles forment la phase la plus récente. Toutes trois sont implantées dans l'emprise du tombeau et ont nécessité la destruction d'une partie de ses maçonneries de pierre et de brique crue. La tombe T 4, bien que faisant partie de la même phase, est postérieure à la tombe T 5 dont elle réutilise le mur nord. L'attribution des tombes T 2, T 3 et T 7 à l'une des deux phases est plus délicate en l'absence d'arguments stratigraphiques décisifs. Elles sont implantées au nord du tombeau et peuvent en être contemporaines, tout comme elles peuvent aussi se rapporter à la deuxième phase, ce que leur qualité de sépultures individuelles laisse penser. On remarquera que, à la différence de T 1, T 4 et T 5, ce ne sont pas des coffres entièrement maçonnés en pierre, mais des fosses destinées à contenir des cercueils de bois et dont les parois n'ont été que grossièrement parementées avec quelques pierres ou briques crues. Ce détail architectural peut permettre de postuler un léger décalage chronologique entre les deux séries de tombes individuelles et de faire de T 2, T 3 et T 7 une phase intermédiaire, postérieure au tombeau mais légèrement antérieure aux tombes T 1, T 4 et T 5 qui sont les plus récentes.

#### **2.5. Etats plus tardifs et modifications**

La mosquée a subi quelques modifications et ajouts à une date plus tardive. Il s'agit en premier lieu d'une modification de son dispositif d'accès. L'encadrement de la porte primitive de la salle de prière est démonté et remplacé par des maçonneries moins épaisses qui prolongent le mur original avant de se retourner vers le nord pour former



16

une sorte de long couloir amenant à la salle de prière. Ces murs sont en blocs de calcaire tendre jaune et sont tous liés au mortier de terre argileuse. Si l'on peut légitimement penser que l'encadrement de la porte a reçu une élévation, probablement en brique crue, il n'en va pas de même pour les murets du couloir qui n'ont jamais eu plus d'une assise de haut, assise d'ailleurs plaquée contre des sédiments déjà accumulés sur une petite hauteur dans la cour. La porte de ce deuxième état était surmontée par un linteau de calcaire tendre jaune (109×29×21 cm) portant une série de courtes inscriptions (graffiti). Un seul est clairement lisible, mais incomplet (fig. 16).

Fig. 16 Graffiti sur le linteau de la mosquée.

*Bismi'llâh al-rah[mân] [—]*

*Allâh [—]*

*Allâh [—]*

Au nom de Dieu le Bienfaisant (ou le Miséricordieux) [—]

Dieu [—]

Dieu [—]

Nous n'avons pas, pour le moment, d'élément de chronologie absolue pour dater ce remaniement de la porte de la salle de prière. Mais il y a une hypothèse que l'on ne peut écarter et qui voudrait qu'il ait été prévu de construire un encadrement de porte plus monumental, pour lequel on aurait interrompu la construction des fondations et des élévations. Il n'aurait toutefois jamais été construit et aurait été remplacé, en fin de chantier, par le dispositif que nous interprétons comme un deuxième état.

Un troisième muret bas, parallèle aux deux premiers et aussi appuyé contre des sédiments, se trouve plus à l'est et semble marquer la limite de la nécropole. Outre le tombeau T 6 assurément plus ancien, la tombe T 2 est la seule qui avait conservé un lien stratigraphique avec ce muret et elle lui est antérieure. Il n'est par contre pas exclu que certaines des autres tombes de la deuxième phase en soient contemporaines (en particulier les tombes T 1, T 4 et T 5).

De petites réoccupations ont aussi pu être mises en évidence dans l'angle nord-ouest de la salle de prière et dans l'angle adjacent de la cour. Elles se produisent après que la partie occidentale du mur nord eut été détruite et se manifestent par des lambeaux de murs en brique crue et des niveaux de circulation indurés.

## 2.6. Le rempart médiéval et la porte de la ville

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, le mur de *qibla* de la mosquée fait aussi office de rempart. Juste après l'angle sud-ouest de la mosquée il est interrompu par une porte, puis se continue en ligne droite jusqu'à la grande enceinte umayyade. Dans cette seconde partie, il semble avoir été construit avec des assises de pierre sur une plus grande hauteur. Il en va de même pour le second rempart qui lui fait pendant au nord et qui relie l'angle nord-ouest de la petite enceinte à la troisième courtine (depuis le nord) de la grande. Ce rempart nord est encore haut par endroits de plus de 2.20 et présente sept assises régulières de blocs de remploi de moyen appareil. Sa largeur n'est nulle part vraiment visible, mais est comprise entre 1.20 et 1.50 m, soit une mesure proche de celle du rempart sud (1.30 m). Aucune porte n'apparaît sur son tracé.

La porte du rempart sud, à côté de la mosquée, était donc la seule qui permettait d'accéder à la partie centrale de la ville médiévale et, de là, aux quartiers situés dans les anciennes enceintes umayyades<sup>19</sup>. Seul son montant oriental a été dégagé. Il est dans le prolongement du mur de *qibla*, immédiatement après l'angle sud-ouest de la mosquée. L'extrémité du mur, qui forme l'un des jambages de la porte, est renforcée par des blocs rectangulaires de plus grand appareil de calcaire dur brunâtre. En arrière du jambage et contre le parement extérieur du mur occidental de la mosquée, est appuyé un massif de maçonnerie qui, avec son symétrique de l'autre côté de la porte, formait un court vestibule (1.85 m de long). Au sol, derrière le jambage, se trouve un seuil en calcaire dur doté d'une crapaudine pour recevoir le gond d'une porte qui devait être en bois. Plusieurs blocs de pierre se rapportant clairement aux jambages et vestibule occidentaux sont visibles en surface et permettent de restituer à la porte une largeur de 2.50 m entre les jambages, puis 3.10 m dans le vestibule.

Il est évident que ce que nous désignons ici par le terme de rempart ne doit pas être interprété comme une construction très massive répondant à des impératifs militaires. Il s'agit seulement d'un système défensif léger fermant et protégeant une bourgade de la steppe des dangers propres à son environnement: razzia des tribus nomades, pillards, voleurs et rôdeurs. Nombre des réfections constatées par la mission américaine dans les maçonneries des courtines et des tours de la grande enceinte pourraient remonter à la même époque.

## 2.7. Mobilier

Comparativement aux autres zones du site, la mosquée médiévale et la nécropole ont fourni peu de mobilier. Une bonne partie de celui-ci est, par ailleurs, clairement résiduelle et remonte à la haute époque islamique. Le reste se laisse dater, de manière préliminaire, du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> aux VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècles, mais ne provient souvent pas de contextes permettant de dater les structures. On remarquera en particulier la présence de quelques pièces à pâtes siliceuses et de fragments de *sgraffiato* à décor vert, jaune et brun, typiques de la seconde moitié du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle. Mais la plupart des céramiques glaçurées sont communes, avec des glaçures opaques vert-bleu sur une pâte jaune ou beige-rose. C'est surtout la comparaison de ces ensembles avec ceux provenant du sondage stratigraphique dans la petite enceinte qui nous fournira un cadre de référence plus strict et des éléments de chronologie absolue plus précis qu'une large fourchette de deux siècles.

<sup>19</sup> Les portes nord et ouest de la grande enceinte ont été bouchées dès l'époque umayyade. On ne sait pas ce qu'il en est de la porte sud qui n'a pas été fouillée. Si elle n'a pas été bouchée, elle aura fourni un second accès à la ville médiévale.

## 2.8. Conclusion

Le premier point sur lequel il nous faut revenir est celui de la date de la mosquée. Nous l'avons vu, les arguments avancés autrefois pour la placer à la fin du Moyen Âge ou durant l'Époque ottomane – simple édifice à ciel ouvert, relation avec l'aqueduc umayyade – ne sont pas valables. La céramique indique, par ailleurs, assez clairement une construction et une utilisation du monument durant une phase médiévale couvrant le VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que peut-être une partie du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle. Si une mosquée, surtout de cette taille, n'aura pas été le premier édifice élevé sur un site nouvellement réoccupé, on peut vraisemblablement placer sa construction à l'extrême fin du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> ou au début du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle. La poursuite de l'étude de la céramique, celle des monnaies<sup>20</sup> et des prélèvements pour datation radiocarbone dans le tombeau de la nécropole permettra par la suite de nuancer cette datation. Les deux phases de la nécropole, qui impliquent un certain laps de temps entre elles, assurent ensuite une longue durée d'utilisation de la mosquée.

Sur le plan architectural, la mosquée de Qasr al-Hayr al-Sharqi est très simple et peut être comparée à plusieurs édifices d'époque ayyoubide (en Syrie: 569/1174–658/1260). Mais il faut noter que tous proviennent de sites urbains beaucoup plus importants et sont donc plus élaborés. L'un des plus proches et aussi l'un des rares à avoir été documenté en fouille est la mosquée de Rahba dans la vallée de l'Euphrate<sup>21</sup>. Cette mosquée est à peine plus grande (29×31 m) et présente, dans son premier état daté du tout début du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, une salle de prière rectangulaire à deux travées et sept nefs, précédée par une cour avec des portiques sur trois des ses côtés (ouest, nord et est). Le minaret occupe le centre du mur nord de la cour. Les proportions sont assez semblables à celles de la mosquée de Qasr al-Hayr, si ce n'est que la cour est un peu plus profonde et dotée d'un portique. Elle présente aussi, dans l'angle sud-est de la cour, un accès secondaire à la salle de prière, ce qui tendrait à renforcer l'idée que l'on a un dispositif similaire dans l'angle sud-ouest de celle de Qasr al-Hayr. Durant la deuxième moitié du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, la mosquée de Rahba est agrandie (portant ses dimensions extérieures à 33×31 m), mais elle garde des dispositions intérieures semblables. Ce sont des plans que l'on retrouve, entre autres, aussi à Tripoli à la fin du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, puis au début du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle, sous les Mamlouks, à Damas et Ba'albak<sup>22</sup>.

La présence d'un *minbar* dans la salle de prière indique le statut de l'édifice. C'est un *jami'*, une mosquée congrégationnelle où peut se faire la *khutba* et la prière du vendredi, par opposition à un *masjid*, oratoire seulement destiné aux cinq prières rituelles quotidiennes. Un *jami'* à Qasr al-Hayr implique donc une communauté de fidèles suffisante pour justifier son existence, ce que la surface de près de 3.5 ha d'habitat médiéval assez dense vient confirmer. Mais il aurait aussi pu résulter d'une volonté politique, qui aurait ainsi donné un statut supérieur à un site ayant, pour des raisons économiques ou stratégiques, une certaine importance.

Plus encore que la salle de prière, le minaret de Qasr al-Hayr est réduit à l'une de ses plus simples expressions. Il conserve sur toute sa hauteur une section carrée, qui ne s'applique généralement qu'à la base des monuments, mais reste fréquente pour les minarets de pierre. Il trouve son plus proche parallèle dans le minaret lié à la petite mosquée située sur le sommet du *tall* de Tayyiba, distant de 15 km: mêmes proportions, même type d'appareil, même escalier, seule la porte est placée plus près du sol actuel, mais on ne connaît pas le niveau du sol original. La date de ce monument n'est malheureusement pas connue, mais il est assez clair qu'elle ne doit guère être éloignée de celle du minaret de Qasr al-Hayr<sup>23</sup>. La mosquée composée uniquement d'une salle de prière, qui lui est actuellement accolée, est par contre de construction beaucoup plus récente. Toutes proportions gardées quant à la qualité de l'architecture et la taille du monument, on peut aussi rapprocher le minaret de Qasr al-Hayr de certains des plus simples minarets à *mabkhara* du Caire datés du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle: minaret d'Abu'l-Ghadanfar (552/1157), minaret de Fatima Khatun (683/1284)

<sup>20</sup> Trois monnaies ont été trouvées lors de la fouille de la mosquée. Elles sont en cours de nettoyage et restauration au laboratoire du Musée National de Damas et n'ont pas encore été identifiées.

<sup>21</sup> Rousset 1998.

<sup>22</sup> Meinecke 1992, pp. 53–54, 65–67; Abb. 19, 40 et 41.

<sup>23</sup> Vers 700/1300, un texte évoque Tayyiba comme un village du district de 'Urd; Grabar et al. 1978, p. 11.



et minaret d'al-Baqli (env. 697/1297)<sup>24</sup>. Le petit édicule – *mabkhara* – qui couronne ces minarets peut aussi donner une idée de restitution du niveau supérieur de celui de Qasr al-Hayr.

La chronologie relative entre la mosquée et le tombeau de la nécropole indique sans doute possible que la première n'a pas été construite pour inclure un monument préexistant, ni qu'ils ont été construits en même temps, mais bien que l'on est venu implanter par la suite un monument funéraire dans un lieu privilégié. Bien qu'à ses débuts l'Islam ait condamné toute forme d'ostentation dans les pratiques funéraires, il faudra moins d'une génération pour que la tombe du Prophète soit marquée par une structure particulière. A nouveau embellie, elle acquerra une position spécialement vénérée dans la mosquée de Médine rebâtie par le calife umayyade al-Walid b. 'Abd al-Malik, ouvrant ainsi la voie à une longue tradition de monuments funéraires associés à des lieux de culte. Dans le cas de Qasr al-Hayr, on peut penser que le monument funéraire avec caveau collectif est celui de l'une des familles qui avaient de l'influence ou le pouvoir dans la petite ville, ce qui lui conféra le droit d'occuper une partie de la cour de la mosquée. Il faut noter au passage que l'Islam condamne le principe de la sépulture commune. Les tombes individuelles de la seconde phase, avec des cercueils en bois d'importation et parfois richement décorés, donnent également l'impression d'un statut élevé des personnes inhumées. La proximité de la tombe d'un parent ou d'un saint homme a souvent été recherchée en Islam.

Pour revenir au tombeau, s'il a une situation privilégiée, il n'en était pas pour autant un monument abondamment décoré ou d'architecture remarquable. Sa superstructure en brique crue devait être des plus simple, à l'image des autres constructions médiévales du site: un bâtiment cubique éventuellement recouvert d'un petit dôme. La Syrie ayyoubide, par rapport à l'Égypte, ne s'est de toute façon pas caractérisée par la qualité de ses mausolées et Qasr al-Hayr est loin des grands centres urbains.

Les modes d'inhumation observés à Qasr al-Hayr, en particulier la sépulture commune et l'utilisation de cercueils, que ce soit dans le caveau collectif ou dans les sépultures individuelles, ne trouvent que peu de parallèles. Cela est en grande partie dû au très faible nombre de nécropoles islamiques qui ont été fouillées et étudiées en détail. De ce point de vue là, il n'est pas inutile de se tourner vers la nécropole fatimide du Caire. Un peu plus ancienne (fin IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup>–V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles) et de statut nettement plus élevé – c'est la nécropole où se trouvent les membres de la famille fatimide – elles n'en présente pas moins quelques exemples de sépultures très proches de celles que nous avons fouillées<sup>25</sup>. Comme à Qasr al-Hayr, on y trouve des sépultures individuelles à côté de caveaux familiaux, caveaux dont l'origine est parfois abbasside. La plupart de ces caveaux sont voûtés. De même, l'usage du cercueil y est bien attesté et plusieurs sont aussi décorés de ferrures. Au Caire, cependant, l'usage du cercueil semble surtout associé aux mausolées, alors qu'à Qasr al-Hayr on les trouve aussi dans des tombes faites d'une fosse aux parois à peine maçonnées. Les corps peuvent être inhumés en position latérale, en décubitus dorsal ou même reposant sur le ventre. On est donc loin de la tradition musulmane de l'inhumation dans des tombes dénuées de toute marque ostentatoire, le corps juste enveloppé dans un linceul, et il faut bien admettre que la poursuite d'études sur les pratiques funéraires en Islam devrait permettre de multiplier les exemples de pratiques diverses et souvent particulières selon les lieux et les époques. On ajoutera que la comparaison avec la nécropole fatimide du Caire tend à renforcer l'idée d'inhumations privilégiées et d'un statut social élevé – toutes proportions gardées – des morts des tombes de Qasr al-Hayr al-Sharqi.

### 3. Sondage stratigraphique dans la petite enceinte

Le sondage stratigraphique dans la petite enceinte a été ouvert à peu près au centre de la cour, juste à l'est du bassin central (fig. 17). Le choix s'est porté sur cette zone qui présentait, dans la berme laissée par les travaux des années 1960, une succession

<sup>24</sup> Behrens-Abouseif 1985, pp. 61, 70–73.

<sup>25</sup> Gayraud 1999.



17

de niveaux de sol bien individualisés et laissant présager l'existence d'une séquence stratigraphique assez claire. Un relevé détaillé de la coupe stratigraphique, haute de 3.70 m, a précédé l'ouverture d'un sondage de 4.30 m par 2 m de large. Les limites nord et sud du sondage ont été dictées par ce que l'on percevait de l'emprise des différents locaux dont les murs se voyaient dans la coupe. Six phases de constructions successives ont été mises en évidence, la plus ancienne (phase 1) correspondant à l'état umayyade (fig. 18). Les datations que nous proposons ici sont provisoires et seront sujettes à des modifications après étude complète des ensembles de céramique et des monnaies trouvées en stratigraphie<sup>26</sup>.

### 3.1. Phase 1

Le dallage du palais umayyade correspond à la première phase de construction sur laquelle tous les niveaux plus récents vont venir se superposer. Le dallage est fait de blocs très réguliers d'environ 0.70×0.42×0.16 m joints au mortier de chaux. Il est bien conservé dans la partie sud du sondage et sur sa bordure occidentale, le long du bassin. Sur la plus grande partie de la surface du sondage, il a été enlevé et le niveau atteint correspond au blocage de pierre et mortier sur lequel reposaient les dalles. L'enlèvement des dalles est probablement à mettre en relation avec les constructions de la phase 2. Il n'y a pas de mobilier en relation avec cette première phase.

### 3.2. Phase 2

La phase 2 voit la construction, directement sur le dallage umayyade, de deux murs à peu près parallèles, espacés de 0.30 à 0.40 m et d'orientation est-ouest (M 216 et M 217) (fig. 19). Il n'y a pas de niveau d'occupation ou d'abandon conservé entre les structures des phases 1 et 2, les matériaux de construction (pierre) des deux phases étant en contact direct.

Le mur M 217, au nord, est à double parement, large de 0.60 m et construit à l'aide de blocs de calcaire irréguliers et non assisés. Il est haut de 0.45 m et son niveau d'arase très régulier indique qu'il s'agit d'un soubassement pour une élévation en brique crue, ce que vient confirmer le sédiment fait de brique crue fondue qui le recouvrait et s'amoncelait contre chacun de ses parements. M 217 marque aussi la limite sud de la surface où les dalles de la phase 1 ont été enlevées.

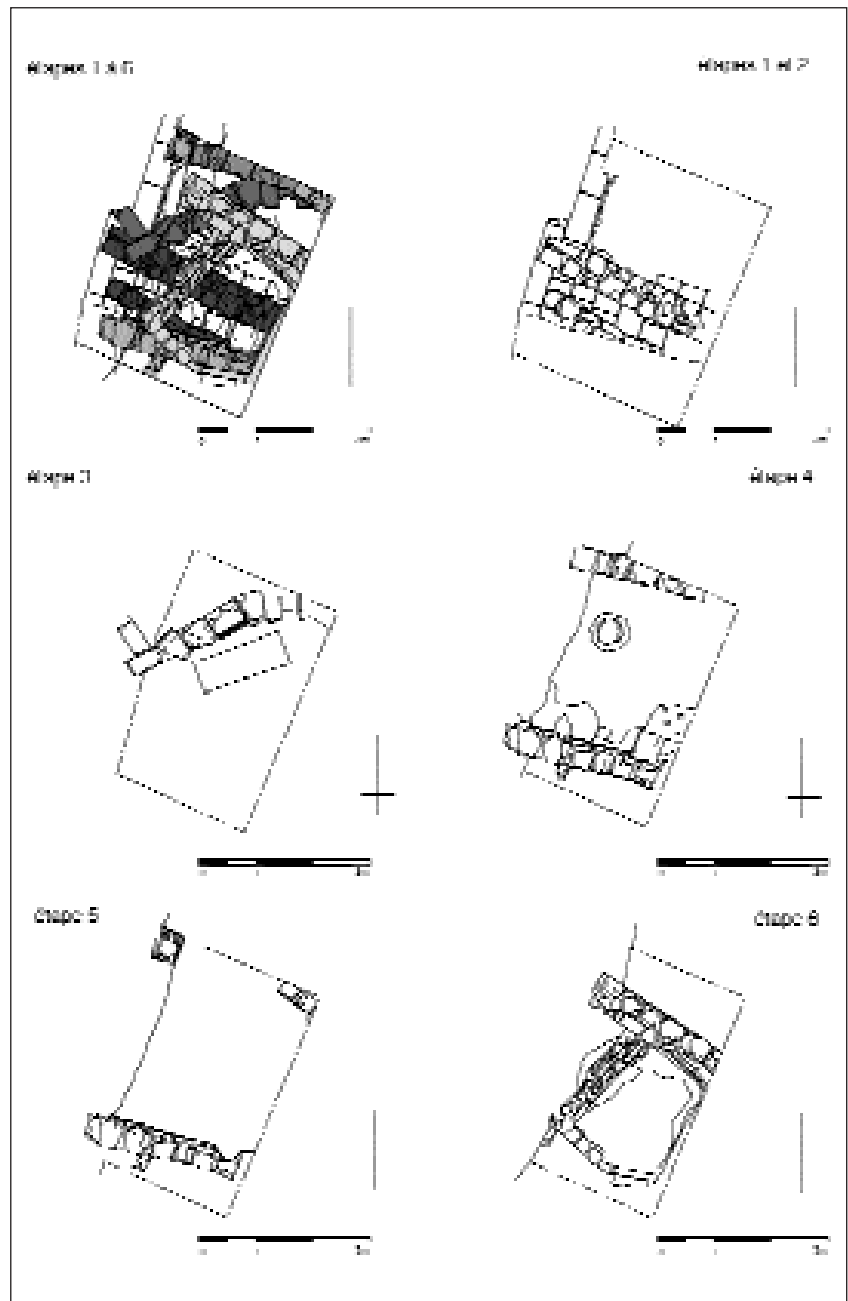
M 216 disparaît dans la berme du sondage et n'a pu être suivi sur une longue distance; son parement sud n'est pas encore visible. Il est néanmoins clair qu'il est pas aussi bien construit que M 217 dont il suit en gros l'orientation. Il n'est haut que d'une assise.

<sup>26</sup> Trois monnaies ont été trouvées en stratigraphie dans le sondage. Comme celles de la mosquée, elles sont en cours de nettoyage et restauration et n'ont pas encore été identifiées.

Fig. 17 Petite enceinte:  
sondage stratigraphique au centre de la cour.

Fig. 18 Plans des phases de construction  
du sondage stratigraphique.

Fig. 19 Sondage stratigraphique:  
structures des phases 2 (murs) et 3 (colonne).



18



19

Le matériel, essentiellement de la céramique, mais aussi un bel ensemble de fragments de verre, contenu dans les niveaux d'abandon, puis de démolition, des constructions de cette seconde phase remonte au III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle. Ce matériel comprend de nombreux tessons glaçurés de type «*Yellow Glaze Family*», biens documentés à Tall Aswad (Raqqā)<sup>27</sup>, mais on constate l'absence des productions de Samarra. Parmi les céramiques non glaçurées, on remarquera la classique *Brittle Ware* abbasside et une céramique commune à pâte beige-rose.

### 3.3. Phase 3

La troisième phase est celle qui présente les vestiges les plus mal construits. Il n'y a qu'un seul mur, ou plus exactement un soubassement de mur, d'orientation nord-est/sud-ouest, qui n'est pas fondé, mais posé directement sur un niveau de terre induré (M 215). Le mur est formé d'une seule assise de gros blocs de calcaire tendre de remploi, parmi lesquels plusieurs présentent des moulures que l'on peut identifier avec celles des corniches qui ornent, peu avant le départ des voûtes, une partie des murs des pièces de la petite enceinte. Parallèle au mur, sur le sol, se trouve la partie supérieure d'un fût de l'une des colonnes du portique de la cour centrale umayyade. Elle n'est apparemment pas en position de chute, mais le niveau sur lequel elle est posée doit correspondre à celui sur lequel elle est tombée. C'est sur ce même niveau que s'est effondrée une partie de la façade de l'aile sud de la petite enceinte.

Le mobilier associé à cette troisième phase indique clairement qu'il y a, tout au moins dans cette zone, un temps d'abandon après la phase 2. On est là déjà dans l'époque médiévale, en plein V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> ou dans la deuxième moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>—début du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. Dans les céramiques glaçurées, on constate l'apparition des pâtes siliceuses, avec différents types de glaçures et décors, et la présence de céramiques à décor de lustre métallique jaune de type «*Tall Minis*». La céramique commune voit l'apparition d'une nouvelle production à pâte jaune, alors que les pièces en pâte beige-rose et la *Brittle Ware* sont encore présentes, mais peut-être de façon résiduelle. Il n'y a pas encore de céramique peinte non tournée (HMGPW).

### 3.4. Phase 4

Un épais remblai de 0.70 à 1 m de haut recouvre les structures de la phase 3. Il est composé de matériaux de démolition et de matériaux organiques (cendre, os) assez abondants et issus de dépotoirs. Il faut probablement y voir un terrassement en partie artificiel et destiné à préparer le terrain pour les constructions plus soignées de la phase 4.

Deux murs parallèles orientés d'est en ouest délimitent une pièce large de 2.90 m (M 204a et M 211). Un troisième mur, dont nous n'avons plus que le négatif fermait la pièce à l'ouest. Cette dernière devait être longue de 4 à 6 m. Les murs n'ont pas de fondations et ne sont conservés que sur une à deux assises. Les élévations étaient en brique crue. Le sol et les murs sont recouvert d'une couche de mortier de chaux cendreuse. Au sol, celui-ci est précédé par un niveau de préparation de terre argileuse bien tassée. Il y avait dans la pièce, contre le mur sud, un aménagement en pierre dont le négatif est encore visible dans le sol et grâce au tracé de l'enduit mural. Un foyer carré au cadre de briques cuites et une fosse contenant trois céramiques de cuisson entières étaient aménagés et creusés dans le remblai scellé par le niveau de sol en mortier et sa couche préparation. Ce sont les vestiges d'un premier état de la phase 4, antérieur à la construction ou à une réfection du sol.

La pièce qui occupe le centre du sondage n'est pas isolée mais fait partie d'un bâtiment qui comprend au moins un autre local, au sol également recouvert d'une chappe de mortier, se trouvant au nord. La coupe stratigraphique laisse penser qu'il y en a un second au sud.

<sup>27</sup> Miglus 1999, pp.81–82.

Fig. 20 Sondage stratigraphique: structures de la phase 5: sol en mortier et mur avec une niche ou un *mihrab*.

### 3.5. Phase 5

Les constructions de la phase 5 sont très proches de celle de la phase 4, tant par leur plan que par leur date (fig. 20). Les murs de la phase 5 ont en effet été bâtis directement sur ceux de la précédente. Une nouvelle maçonnerie de deux assises de haut vient se superposer au mur sud (M 204b). Le mur nord n'est, par contre, pas complètement rebâti, mais seul un pilastre (St 208) vient se superposer à son extrémité occidentale, contre le mur ouest aujourd'hui disparu. Cette modification implique que la nouvelle pièce ainsi délimitée est beaucoup plus grande. Le sol de la pièce, une chappe en mortier de chaux cendreuse, tourne autour du pilastre et se prolonge vers le nord, recouvrant l'ancien mur M 211. Le pilastre était, de toute évidence, le support d'un arc servant de point d'appui intermédiaire à une charpente devant couvrir une surface avec de trop longues portées pour les bois d'œuvre disponibles. Le sol en mortier était posé sur un niveau de préparation en terre battue, recouvrant lui-même des niveaux de travail, puis un petit remblai déposé sur le sol de la phase 5. Au sud du mur M 204b, un autre sol de mortier indique à nouveau que la pièce à l'emplacement du sondage n'était pas isolée, mais faisait partie d'un bâtiment plus complexe.

Il y a, dans le parement nord du mur M 204b, une niche semi-circulaire de 46 cm de large pour 20 cm de profondeur (fig. 21). Ses parois sont soigneusement recouvertes par deux couches d'enduit (mortier de chaux), tout comme le reste du mur et le pilastre au nord. Son sol n'est que la continuation de celui de la pièce. Elle a été aménagée dans le mur en retaillant, de façon grossière, deux des blocs du parement. Il y a deux interprétations possibles pour cette niche. La première serait d'y voir un simple aménagement domestique permettant, par exemple, de ranger une jarre. La seconde, qui a notre faveur, est l'interprétation culturelle. La niche est placée dans un mur sud, qui est correctement orienté pour pouvoir être un mur de *qibla*. La petite niche ne serait autre, alors, qu'un *mihrab*. On s'attendrait à ce qu'un *mihrab* soit un peu plus grand – de 0.80 à 1.30 m de large pour une profondeur similaire – mais il faut bien remarquer que les aménagements des petits oratoires ruraux et de quartier ne sont pas les mieux connus de la période médiévale, pour ne rien dire de l'ignorance dans laquelle







Fig. 21 Sondage stratigraphique: détail de la niche ou *mihrab* (phase 5).

Fig. 22 Sondage stratigraphique: murs et sol de la phase 6.

21

on est à propos des petits oratoires privés dans les maisons. Le plan de la salle, tel qu'il se dessine, n'est en tout cas pas incompatible avec l'hypothèse d'une petite mosquée de quartier (*masjid*) ou d'un oratoire privé. Si on admet, ce qui semble assez logique, que la niche est au centre du mur de *qibla* et que l'arc soutenant la toiture divise la salle en deux, on se trouve devant le plan d'un édifice long de près de 6 m et large d'un peu moins de 5 m, permettant à une petite communauté d'effectuer les prières quotidiennes.

Le mobilier relatif aux phases 4 et 5 ne présente pas de différences significatives pour le moment et peut être présenté comme un tout. On constate une simplification du répertoire décoratif des céramiques à pâtes siliceuses: simples glaçures opaques bleu et productions de Raqqa. C'est à la phase 4 qu'apparaissent aussi les céramiques esgrafiées à décor vert, jaune et brun sur une pâte rouge. La céramique commune se distingue également bien de celle de la phase 3: apparition d'une nouvelle production dont la pâte est rouge-orange, ainsi que des céramiques peintes non tournées (HMGPW). On datera les phases 4 et 5 de la seconde moitié du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle.

### 3.6. Phase 6

La phase 6 correspond aux dernières constructions dans la partie centrale de la cour de la petite enceinte. Une petite maçonnerie en pierre qui est visible dans la coupe à l'angle nord-est du sondage pourrait se rapporter à une phase intermédiaire (St 212). Elle n'est toutefois reliée à aucune autre structure et aucun niveau de sol; ce peut aussi n'être que quelques blocs encore joints entre eux et basculés dans un remblai.

La phase 6 est aussi séparée des deux précédentes par une couche d'abandon, puis de démolition et, enfin, par d'épais remblais que l'on attribuera à des terrassements artificiels pour préparer un nouveau niveau de construction stable et horizontal. La fouille a mis au jour le mur nord (M201) d'un local de 3 m de large (son mur sud est bien visible dans la coupe stratigraphique), ainsi que le parement intérieur de son mur oriental, situé en limite du sondage (M202) (fig. 22). Les murs sont faits d'une seule épaisseur de gros blocs rectangulaires de calcaire. Pour la première fois, ils ont des fondations de pierre hautes de deux assises, suivies par deux autres portant une élévation en brique crue disparue. Pour le reste les techniques de construction ne diffèrent guère de ce qui a été observé auparavant. Il y a deux sols successifs en mortier de chaux, posés sur de fins niveaux de préparation en terre battue. Les parements intérieurs des murs sont également recouverts d'un enduit du même mortier de chaux que les sols.



22

A l'intérieur, dans l'un des angles de la pièce, un muret bas fait de matériaux de récupération (blocs et petites dalles de pierre, briques cuites, mortier de terre argileuse) délimite une surface rectangulaire (M 203). C'est un aménagement domestique dont la fonction ne peut être définie sans disposer d'un plan plus complet de la maison où le rôle de chaque pièce pourrait être défini.

Après abandon et démolition, cette dernière phase est scellée par des dépôts éoliens, puis par une petite couche de remblais liés aux travaux des années 1960. Cette phase a fourni très peu de céramique. Celle-ci n'apparaît toutefois pas comme beaucoup plus récente que celle des phases 4 et 5 et il se pourrait que ce soit les dernières constructions médiévales. On remarquera en particulier l'absence d'éléments clairement ottomans, les fourneaux de pipe en particulier, que l'on retrouve ailleurs dans la petite enceinte. Les occupations ottomanes ont vraisemblablement plutôt concerné les surfaces qui étaient encore couvertes par les voûtes en brique umayyades.

### 3.7. Conclusion

Le sondage pratiqué au centre de la cour de la petite enceinte montre une occupation médiévale avec une évolution parfaitement cohérente, que ce soit dans la stratigraphie ou dans les plans de maison. Toutefois, la prudence invite à ne pas considérer la stratigraphie et la chronologie de ce petit secteur comme représentative de l'ensemble du site. Elle est indicative et il est certain que d'autres secteurs ont eu une évolution sensiblement différente.

L'occupation médiévale commence à la phase 3, sur le niveau où se sont effondrés le portique et la façade de l'aile sud du palais umayyade. L'architecture mise au jour dans ces niveaux n'est, certes, pas d'une grande qualité, mais bien représentative de l'architecture vernaculaire médiévale encore si mal connue. L'état de préservation des vestiges permet de bien distinguer les phases les unes des autres, ainsi que les modifications intervenues au cours d'une même phase. Des plans plus complets des maisons viendraient donc utilement compléter un dossier pour lequel seuls de rares exemples de Balis et Rusafa ont été publiés.

L'hypothèse de l'existence d'un petit oratoire de quartier ou privé contemporain de la grande mosquée fouillée à l'extérieur montre une organisation et une hiérarchisation des composantes de la ville médiévale plus complexe qu'on ne l'imaginait. La succession importante de niveaux dans la petite enceinte permet aussi de reposer la question de la prééminence de l'occupation médiévale de la grande enceinte. Si les édifices construits dans la grande enceinte ont certainement eu une longue durée d'occupation et présentent des modifications, des ajouts et des réfections dans leurs maçonneries, il n'y a toutefois qu'un seul niveau de constructions médiévales, là où la petite enceinte en présente au moins quatre. Est-ce le reflet, dans la seconde, d'édifices plus sommairement bâtis et que l'on a dû reconstruire plus régulièrement? Ou ne s'agit-il pas plutôt d'un élément de poids pour voir dans la petite enceinte le cœur de la réoccupation médiévale? La surface très limitée qui a été fouillée et les plans de maisons encore pour le moins incomplets ne permettent pas encore de trancher. Mais il est clair qu'à l'avenir, lorsque la stratigraphie sera affinée et que des éléments de datation absolue seront disponibles, la comparaison entre les occupations médiévales des deux enceintes précisera grandement l'histoire du site et pourrait être riche d'enseignements sur les modalités de création, de développement et d'abandon d'une petite ville du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle.

#### 4. Conclusion

Un mois de fouilles à Qasr al-Hayr al-Sharqi aura permis de mettre en évidence et de documenter, dans les ruines umayyades, une occupation ayyoubide que l'on connaissait, mais dont l'importance nous échappait en partie. L'occupation médiévale de la steppe est encore très mal connue en Syrie. S'il est clair qu'elle est, et de loin, moins importante que durant la basse Antiquité, on constate néanmoins qu'il y a des périodes où la conjoncture permet la recolonisation et la création d'une petite ville dans un environnement peu favorable aux implantations sédentaires.

Durant le Moyen Âge, entre les zones d'occupation sédentaire de l'ouest de la Syrie (régions de Damas, Homs, Alep...) et la vallée de l'Euphrate, il n'y a qu'une ville qui garde de l'importance, c'est Palmyre/Tadmur. Un gouverneur y réside et le *temenos* du temple de Bel est transformé en citadelle au plus tard au début du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, avant qu'au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle une nouvelle forteresse ne soit construite sur l'une des collines à l'ouest de la ville antique. Excepté ces vestiges monumentaux, la ville islamique de Palmyre est encore très mal connue. C'est dans ce contexte que la bourgade ou petite ville médiévale de Qasr al-Hayr/'Urd revêt de l'intérêt. C'est en effet le seul autre site de la steppe, avec Sukhna qui n'est connu que par les textes, qui montre une implantation dépassant le simple regroupement de quelques maisons. Les contraintes géographiques et climatiques du lieu auront cependant certainement été un obstacle à un plus grand développement.

Les données des anciennes et des nouvelles fouilles permettent de restituer une petite ville abritée derrière les murs des deux enceintes umayyades et derrière une nouvelle muraille reliant celles-ci. La surface ainsi définie est de 3.5 ha. On y trouve une mosquée congrégationnelle et un oratoire, ainsi que de nombreuses maisons, dont certaines ont pu avoir plus de sept pièces. Il est sûr que la poursuite des travaux apportera de nouvelles informations sur les fonctions des édifices composant le site médiéval et sur le statut de ce dernier.

On conclura ce rapport en attribuant l'émergence de cette petite ville, que l'on peut qualifier de fortifiée, à l'essor économique et commercial que connaît la Syrie au début du règne des Ayyoubides à la fin du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle. Cette nouvelle dynastie va restaurer une situation minée par les troubles intérieurs et les Croisades. La position de Qasr al-Hayr/'Urd sur l'une des routes commerciales reliant les villes de la Syrie occidentale à l'Iran et l'Anatolie seldjoukide va également lui être favorable à ses débuts. Les invasions mongoles, suivies du partage du Proche-Orient entre les Mamloukes de Syrie et d'Égypte et les Il-khanides en Iran et Irak auront par contre leur rôle dans le déclin et l'abandon du site en provoquant des ravages dans la région et en ruinant momentanément le commerce entre la côte méditerranéenne et les régions au delà de l'Euphrate et du Tigre, soit celui empruntant les pistes passant par Qasr al-Hayr.

#### Bibliographie

- BEHRENS-ABOUSEIF, D., 1985: *The Minarets of Cairo*. Cairo.
- DUSSAUD, R., 1927: *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*. Paris.
- GABRIEL, A., 1927: Kasr el-Heir. *Syria*, VIII, pp. 302–329.
- GAYRAUD, R.-P., 1999: Le Qarâfa al-Kubrâ, dernière demeure des Fatimides. *L'Égypte fatimide, son art et son histoire*. Sous la direction de M. Barrucand. Paris, pp. 443–464.
- GRABAR, O., 1970: Le nom ancien de Qasr al-Hayr al-Sharqi. *Revue des Etudes Islamiques*, 38, pp. 251–266.
- GRABAR, O.; HOLOD, R.; KNUDSTAD, J.; TROUSDALE, W., 1978: *City in the Desert: Qasr al-Hayr East*, 2 vols, Cambridge (Mass.).
- KOBORI, I. (ed.), 1980: *Qanawat Romani of Taibe Oasis*. Tokyo.
- MEINECKE, M., 1992: *Die mamlukische Architektur in Ägypten und Syrien (648/1250 bis 923/1517)*. Glückstadt, Teil I & II.
- MIGLUS, P.-A., 1999: *Raqqa I. Die frühislamische Keramik von Tall Aswad*. Mainz.
- MUSIL, A., 1928: *Palmyrena. A Topographical Itinerary*. New York.
- NORTHEGE, A., 1994: *Archaeology and New Urban Settlement in Early Islamic Syria and Iraq*.

*The Byzantine and Early Islamic Near East. II, Land Use and Settlement Patterns.* Edited by G.R.D. King and A. Cameron. Princeton, pp. 231–265.

POIDEBARD, A., 1934: *La trace de Rome dans le désert de Syrie.* Paris.

ROUSSET, M.-O., 1998: La mosquée de Rahba. *Annales Islamologiques*, 32, pp. 177–217.

SAUVAGET, J., 1939: Remarques sur les monuments umayyades. *Journal Asiatique*, CCXXXI, janvier–mars 1939: pp. 1–59. 1967: Châteaux umayyades de Syrie. Contribution à l'étude de la colonisation arabe aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de l'Hégire. *Revue des études islamiques*, 35, pp. 1–52.

SEYRIG, H., 1931: Antiquités syriennes. I – Les jardins de Kasr el-Heir. *Syria*, XII, pp. 316–318.